



Section		Page
Transport de matériel ou d'effets personnels à bord de véhicules utilisés à des fins scolaires		1 sur 2
Transport – sécurité	Date Avril 2005	Révision 16 août 2010
Politique	Le Consortium de services aux élèves de Sudbury est responsable de veiller à ce que tout le matériel transporté à bord d'un véhicule utilisé à des fins scolaires ne nuit pas aux systèmes de sécurité ou à l'évacuation du véhicule en question.	
Procédure opérationnelle	<p>Tous les élèves qui voyagent à bord d'un véhicule utilisé à des fins scolaires doivent suivre les procédures ci-dessous concernant le transport de matériel ou d'effets personnels.</p> <p><u>1. Instruments de musique</u></p> <p>Seuls les petits instruments que les élèves peuvent tenir sur leurs genoux sont permis dans un autobus scolaire. Ceci comprend, sans s'y limiter :</p> <p style="text-align: center;">◆Clarinette ◆Saxophone ◆Trompette ◆Flute ◆Trombone</p> <p>Les élèves ayant un étui d'instrument doivent s'asseoir à l'avant de l'autobus.</p> <p>Tous les instruments de musique doivent être transportés dans un étui d'instrument et demeurer dans l'étui pendant tout le trajet en autobus. Les plus grands instruments, comme les guitares, les guitares basses, les barytons et les tubas sont interdits à bord des autobus scolaires.</p> <p><u>2. Patins</u></p> <p>Tous les patins à glace doivent être munis d'un protège-lame qui protège la lame des patins, et doivent être attachés ensemble. Tous les patins doivent être rangés dans un étui ou un sac d'école</p>	

et placés sur le sol, aux pieds de l'élève.

3. Articles de sport

Des articles de sports qui sont petits, comme des gants de baseball ou des balles en caoutchouc, peuvent être rangés en toute sécurité dans un sac d'école et peuvent être transportés dans l'autobus. Ils doivent rester dans le sac d'école pendant tout le trajet en autobus.

D'autres articles de sport, qui comprennent, sans s'y limiter, des sacs de hockey, des bâtons de hockey, des skis, des pôles, des planches à neige et des patins à roues alignées sont interdits à bord de l'autobus.

4. Autres objets

Les plus grands objets, par exemple les projets expo-sciences, que les élèves ne peuvent pas placer facilement sur leurs genoux ne sont pas permis à bord d'un autobus et doivent être apportés à l'école par les parents.

5. Autres objets interdits à bord de l'autobus

Alcool et drogues illicites

Munitions

Animaux

Cigarettes

Explosifs / pétards ou tout objet ou substance inflammable

Fusils ou toute autre arme

Pointeurs laser

Briquets

Allumettes